



COUR D'APPEL
FÉDÉRALE
COUR FÉDÉRALE
—
FEDERAL COURT
OF APPEAL
FEDERAL COURT

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Tradition et mutation: 50 ans de « justice à la population »

Ottawa (Ontario), le 22 juin 2022 – La Cour d’appel fédérale et de la Cour fédérale, avec le soutien de l’Institut national de la magistrature, annoncent la tenue d’un symposium pour célébrer le 50^e anniversaire de leur création.

Cet événement – d’envergure – se déroulera, dans les deux langues officielles, les 27, 28 et 29 juin 2022 au Château Laurier à Ottawa. Il rassemblera des juges actifs et à la retraite des deux cours, des juristes et des chercheurs. Des invités de marque provenant des deux pays à la source des traditions juridiques fondatrices des Cours fédérales – le droit civil et le common law – participeront à une discussion sur les tribunaux nationaux dans un monde en mutation.

Ces deux invités, la première présidente de la Cour de cassation, Chantal Arens, et le très honorable Lord Reed of Allermuir, président de la Cour suprême du Royaume-Uni, prononceront aussi un discours lors du symposium. Ce sera le cas également du très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada, et de Richard Pound, avocat de renommée internationale et expert en droit fiscal.

Tandis que les webinaires tenus à l’automne 2021 à la suite du lancement du livre *Cour d’appel fédérale et Cour fédérale : 50 ans d’histoire* se sont penchés sur les questions de sécurité nationale, du droit de l’immigration et du droit de la propriété intellectuelle, le symposium s’intéressera aussi à des thèmes étroitement associés à la pratique des Cours fédérales, comme le droit administratif, le bijuridisme et les langues officielles, le droit lié aux enjeux des Premières Nations, des Métis et des Inuits et le droit de l’environnement. Un groupe d’experts discutera aussi du rôle et de la place des Cours fédérales dans l’ordre judiciaire canadien de même que des contours de leur juridiction.

Le public aura accès à tous les panels et discours sur ce flux vidéo :

<https://fca-fc-50.can.chime.live/>

Mot de passe : FCA_FC_50e

HISTORIQUE

Le 1^{er} juin 1971, le projet de loi C-192 est entré en vigueur et a donné lieu à la création des divisions de première instance et d’appel de la Cour fédérale du Canada.



COUR D'APPEL
FÉDÉRALE
COUR FÉDÉRALE
—
FEDERAL COURT
OF APPEAL
FEDERAL COURT

« Elle apportera la justice à la population, décentralisera le fonctionnement de la cour actuelle, rendra la justice plus accessible, plus rapide et moins coûteuse ». -- *L'honorable John Turner, le 25 mars 1970, Chambres des communes, Ottawa, Ontario.*

À la suite d'une réforme du système judiciaire fédéral, les deux sections de la Cour fédérale du Canada devenaient deux cours distinctes en 2003 – la Cour d'appel fédérale et la Cour fédérale.

Leur prédécesseur, la Cour de l'Échiquier, avait été créée en 1875, au même moment que la Cour suprême du Canada et par une même loi. Les Cours fédérales, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont donc le fruit d'une entreprise de longue date.

Pour les membres du Barreau

Les barreaux de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Saskatchewan reconnaissent le symposium comme formation professionnelle continue (voir le site [Web](#) pour le nombre d'heures). En Ontario, le programme « Peuples autochtones et les Cours fédérales » contient 2 heures et 30 minutes de contenu de professionnalisme sur l'égalité, la diversité et l'inclusion. Les membres du barreau des autres provinces et territoires peuvent choisir d'inclure ces webinaires dans un plan annuel de formation continue obligatoire.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec :

Catou MacKinnon

Conseillère principale en communication, Cour fédérale

613-947-3100

media-fct@fct-cf.gc.ca

<https://www.fct-cf.gc.ca/fr/pages/au-sujet-de-la-cour/cinquantieme-anniversaire>